

**ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN
28/05/2026**

1. 08:30 – Avis **-ADV-**
19256 - Demande de Monsieur Renaud Marchal
pour régulariser le relief du jardin suite à un PV d'infraction, Chaussée de Wavre 1865.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 04/05/2026 au 18/05/2026 pour les motifs suivants :

- Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- Dérogation à l'article 5 du Règlement Communal sur les Bâtisses (terrains vagues et clôtures intérieures des propriétés - clôtures intérieures)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- Application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire)

-
2. 09:05 – Avis **-DT-**
19339 - Demande de Monsieur Didier Seghers
pour démolir des espaces de bureaux et construire un bâtiment mixte (5 logements + commerce/services), Chaussée de Wavre 1660.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 04/05/2026 au 18/05/2026 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- Application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- Application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire)

3. 09:50 – Avis **-JT-**
19274 - Demande de Monsieur et Madame Ayissa Eli Forget Sarah
pour construire une extension sur deux niveaux en façade arrière et rénover une maison
unifamiliale, Avenue Guillaume Crock 12.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 04/05/2026 au 18/05/2026 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

-
4. 10:25 – Avis **-JT-**
19347 - Demande de SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE DURABLE ET
ECOLOGIQUE SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE DURABLE ET
ECOLOGIQUE
pour construire un immeuble de quatre logements, Chaussée de Wavre 1698 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 04/05/2026 au 18/05/2026 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- Application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- Dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- Dérogation à l'article 7 du Règlement Communal sur les Bâtisses (Épaisseur des murs pignons)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- Application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

-
5. 11:15 – Avis **-JT-**
19279 - Demande de Monsieur Conor Feighan
pour mettre en conformité l'aménagement ainsi que le remplacement des châssis en
façade arrière visible depuis l'espace public d'un appartement situé au 5ème étage d'un
immeuble de logements., Rue des Pêcheries 105 .

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- Application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire)

6. 14:00 – Avis **-EL-**
19281 - Demande de SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE DURABLE ET ECOLOGIQUE (Sohier)
pour transformer une partie de la librairie UOPC en 4 appartements, Avenue Gustave Demey 14.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 04/05/2026 au 18/05/2026 pour les motifs suivants :

- Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - éléments techniques)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- Application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

-
7. 14:40 – Avis **-ADV-**
19242 - Demande de Monsieur et Madame DORDAIN Pierre-Mathieu GAMAN Oana
pour agrandir le rez-de-chaussée en façade arrière, Rue de l'Amblève 18 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 04/05/2026 au 18/05/2026 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

-
8. 15:05 – Avis **-ADV-**
19361 - Demande de ADBROCON (Carpentier) ADBROCON
pour construire une habitation unifamiliale mitoyenne, Avenue Gustave Demey 92 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 04/05/2026 au 18/05/2026 pour les motifs suivants :

- Application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- Dérogation à l'art.10 du titre I du RRU (éléments en saillie sur la façade - tuyaux de descente des eaux pluviales intégrés dans l'épaisseur de la façade)

-
9. 15:45 – Avis **-JT-**
19327 - Demande de Monsieur et Madame COLONVAL Vincent MORET Caroline
pour construire un lucarne en toiture, changer des châssis, agrandir la terrasse ainsi que modifier le pignon d'une maison unifamiliale, Rue Léon Vande Woesteyne 17 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 04/05/2026 au 18/05/2026 pour le motif suivant :

- Dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)

-
- 10.** 16:20 – Avis **-JT-**
19355 - Demande de Monsieur et Madame Powis de Tenbossche Serge Bosquillon de Frescheville Catherine
pour mettre en conformité les menuiseries et créer une allée carrossable vers le garage, Avenue des Frères Goemaere 53.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 04/05/2026 au 18/05/2026 pour les motifs suivants :

- Art. 126§11 Dérogation à un permis de lotir
dérogation à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins)
- Dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)
- Dérogation à l'article 3 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - jardinet)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- Application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire)

-
- 11.** 16:50 – Avis **-EL-**
19195 - Demande de Monsieur et Madame Della Faille Tanguy de Ghellinck Raphaëlle
Pour transformer et agrandir deux maisons unifamiliales afin de créer un immeuble de trois logements en ajoutant un penthouse en toiture, Avenue Jules Vandeleene 2.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 04/05/2026 au 18/05/2026 pour les motifs suivants :

- Dérogation à l'art.8 du titre I du RRU (hauteur - constructions isolées)
- Dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)
- Dérogation à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins)
- Dérogation à l'art.13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable)
- Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- Application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

- 12.** 17:30 – Avis **-EL-**
19264 - Demande de BPI SERENITY VALLEY SA BPI SERENITY VALLEY SA
Pour modifier l'affectation de 24 emplacements de parking dans les sous-sols des
bâtiments B et C de l'ensemble « SERENITY VALLEY », Avenue Edmond Van
Nieuwenhuyse 16.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 04/05/2026 au 18/05/2026 pour le
motif suivant :

- Dérogation à la prescription C, 5 du PPAS n° 20 (Garages)
